

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2021

Numéro	12
Objet	Attributions de subventions
Rapporteur	Marie-France JOLLIOT

Date de convocation et d'affichage : 10 décembre 2021.

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h52.

Nombre de membres

- En exercice : 135
- Présents : 101
- Votants (présents + pouvoirs – non-participation - sortie) : 118

Présents : ABEL Jean-Pierre, BAROIN François, BAUDOUX Bruno, BEAUSSIER Jean-Marie, BETTINGER Sylviane, BEURY Loëticia, BLANCHARD Dominique, BLANCHON David, BLASCO Thierry, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, BOUDADI Rachida, BRET Marc, BUTAT André, CASTEX Jean-Marie, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Anicet, CHAMPAGNE Bernard, CHATELAIN Edouard (suppléant), CHEVALIER Bertrand, CHOISELAT Emmanuel, CHOMAT Christophe, COCHET Jean-Michel, CORNEVIN Jean-Pierre, COURTOIS Jean-Christophe, DAHDYOUH Fadi, DA ROCHA Katia, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DENIS Valéry, DESROUSSEAU Pascal, DRAGON Jean-Luc, DUCHÊNE Annie, DUQUESNOY Olivier, DUSACQ Maxime, ERMINI Hervé (suppléant), FARINE Bruno, FRAPIN David, GARIGLIO Elisabeth, GATOUILLAT Marcel, GAURIER Marlène, GAURIER Claude, GERARD Fabien, GIRARDIN Olivier, GIROT Thierry (suppléant), GOJJARD Pascal, GRAFTEAUX PAILLARD Marie, GROSJEAN Patrick, GUITTON Jordan, GULTEKIN Gulcan, GUNDALL Philippe, HANDEL William, HELIOT-COURONNE Isabelle, HENNEQUIN Virgil, HENRI Pascal, HIMEUR Aïcha, HONORÉ Nicolas, HOUARD Bruno, HUBINOIS Alain, HUMBERT Christophe, Rémi HANON (suppléant), JOLLIOT Marie-France, JOUAULT Gervaise, KIEHN Patricia, LANOUX Claudie, LEBECQ Jérémy, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, LEDOUBLE Catherine, LEMELLE Flavienne, LEPRINCE Didier, LEQUIEN Ombeline, LEROY Marie-Thérèse, LEYMBERGER Brigitte, MAGLOIRE Arnaud, MALARMEY Michelle, MARTY Rémy, MEIRHAEGHE Jean-François, MEIRHAEGHE Sonia, MENNETRIER Nicolas, MONTAGNE Jean-Jacques, MOSER Alain, NINOREILLE Francine, OUADAH Karima, PAUWELS Cécile, PORTIER-GUENIN Françoise, POTTIER Denis, RAGUIN Jacky, RAYMOND Arnaud, RENOIR Gilles, RESLINSKI Jean-François, ROBLET Bernard, ROUSSELOT Nicole, SAUVAGE Philippe, SEBEYRAN Marc, SOMSOIS Hervé, THIENOT Régis, THOMAS Christine, TRESSOU Marie-Hélène, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZAJAC Anna

Excusés et ont donné pouvoir : BACHMANN Jean-Marie à RESLINSKI Jean-François, BAGATTIN Mélanie à CHOMAT Christophe, BAZIN MALGRAS Valérie à LEPRINCE Didier, BILLET André à BLANCHARD Dominique, DRIAT Boris à SAUVAGE Philippe, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, GARNERIN David à DUQUESNOY Olivier, GIRARD Marc à ROUSSELOT Nicole, GONCALVES José à GARIGLIO Elisabeth, GUILLAUMET Virginie à SOMSOIS Hervé, HIRTZIG Jack à CHOMAT Christophe, LANDREAT Pascal à Marie GRAFTEAUX-PAILLARD, LE CORRE Marie à HONORÉ Nicolas, LEMELAND Caroline à SEBEYRAN Marc, MANDELLI François à BAUDOUX Bruno, NONCIAUX-GRADOS Véronique à DRAGON Jean-Luc, QUINTART Sylvie à LEDOUBLE Catherine, ROUSSEAU Pauline à LEBECQ Jérémy, SAINTON Michel à MEIRHAGHE Jean-François, SERRA Frédéric à DENIS Valéry, VIARDOT Gaëlle à LEQUIEN Ombeline, RICHARD Vincent à GOULARD Pascal

Excusés : BECARD Francis, DE VILLEMEREUIL Gérard, FINOT Patrick, FLEURET Dominique, FRAENKEL Stéphanie, GESNOT Dany, MARTINOT Bruno, PETIT Christine, POIVEZ Kévin, RICHARD Sophie, SIMON Eric, VAN DE ROSTYNE Alain

Sortie : BAROIN François

Ne prend pas part au vote :

- **Présents :** SEBEYRAN Marc, HUBINOIS Alain, BRET Marc
- **Excusés et ont donné pouvoir :** LEMELAND Caroline

Nombre de votants	Non-participation	Sortie	Suffrages exprimés		
			Pour	Contre	Abstention
118	04	01	118		

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2021

ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS

Annexes :

- Cordées de la réussite : Budget prévisionnel Y Schools ;
- Cordées de la réussite : Budget prévisionnel UTT ;
- Parcours d'excellences – Programme égalité des chances de l'Université : Budget prévisionnel UTT ;
- Budget prévisionnel 2021 - Association Génération 10 VTT ;
- Budget prévisionnel – Association Clément Sport Organisation ;
- Plan de financement – « Expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » - Association AURORE.

Exposé :**1. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DES « CORDEES DE LA REUSSITE » ET DU PROGRAMME « PARCOURS D'EXCELLENCE – EGALITE DES CHANCES »**

Dans le cadre de sa compétence « Politique de la Ville », Troyes Champagne Métropole s'attache à contribuer à l'égalité des chances des jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville depuis plusieurs années.

Les « Cordées de la réussite » s'attachent à réduire les inégalités d'insertion professionnelle des jeunes et proposent, concernant l'agglomération troyenne, des actions innovantes pour accroître l'ambition scolaire des jeunes des quartiers prioritaires de la ville, les sensibiliser aux diverses possibilités d'orientation et découvrir des milieux professionnels variés.

Sur le territoire communautaire, deux établissements d'enseignement supérieur financés et labellisés par l'Etat sont « tête de cordée » : Y Schools et l'UTT.

a) Cordées de la réussite Y Schools

Cet établissement accompagne sur le territoire de Troyes Champagne Métropole trois lycées troyens :

- Marie de Champagne (filiales générale et professionnelle),
- Chrestien de Troyes (filiale générale)
- Gabriel Voisin (filiale professionnelle)

Bilan de l'année scolaire 2020-2021 :

- Le budget réalisé pour l'année scolaire 2020-2021 est de 92,56%
- 76 lycéens (54 garçons – 22 filles) ont bénéficié de la démarche dont 39 issus des quartiers prioritaires de la ville soit 55% du public cible.
- 15 étudiants tuteurs se sont engagés à les accompagner,
- Les activités proposées : participation aux entretiens d'excellence, organisation d'ateliers d'orientation avec un coaching individualisé, ateliers d'anglais, d'expression orale, visite de l'exposition Toutankhamon.
- Pendant la période de confinement maintien des contacts avec les lycéens et mise en place par l'établissement d'un soutien moral à leur disposition.

Orientations 2021-2022 :

Les objectifs pour cette nouvelle année scolaire sont les suivants :

- Découverte du monde économique et professionnel
- Développement du sens de l'engagement et de l'initiative
- Elaboration de son projet d'orientation et professionnel

Troyes Champagne Métropole est sollicité pour contribuer au fonctionnement de cette action à hauteur de 3 500 € sur un coût total estimé de 53 563 € soit 6,53 % du budget prévisionnel. Le plan de financement de l'action est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Total des charges directes	53 563 €	Etat – Politique de la ville	13 300 €
		Education Nationale	6 000 €
		Région	4 500 €
		CA de Chaumont Bassin Nogentais	1 500 €
		CC Ardenne rives Meuse	750 €
		CC Région Bar sur Aube	750 €
		CC des Portes de Romilly sur Seine	750 €
		Troyes Champagne métropole	3 500 €
		Ressources propres affectées au projet	9 641 €
		Contributions volontaires	12 872 €
TOTAL	53 563 €	TOTAL	53 563 €

Une demande de commencement anticipé a été accordée à compter du 18 octobre 2021.

Compte tenu des crédits inscrits au budget primitif 2021 (chapitre 65), il est proposé de répondre favorablement à hauteur 2 800 € soit 5,23 % du budget prévisionnel présenté.

b) Cordées de la réussite de l'Université de technologie de Troyes (UTT)

L'UTT est tête de cordée de deux collèges en Réseau d'Education Prioritaire+ (REP+) et de trois collèges classés en REP :

- Brossolette et Camus sur le secteur de La Chapelle Saint-Luc
- Marie Curie, Les Jacobins et Pithou sur le secteur de Troyes

Bilan de l'année scolaire 2020 – 2021 :

- Le budget réalisé pour l'année scolaire 2020-2021 est de 73,85%
- 117 collégiens se sont inscrits, dont 68 filles
- 80 jeunes étaient issus des quartiers prioritaires de la ville soit 68 % de la Cordée
- 45 étudiants tuteurs se sont engagés à les accompagner
- Réalisations : Initiation à la domotique, à la photographie, au codage, « L'habitat low Tech », « Media reproduction » de scènes de films.

Perspectives 2021-2022 :

- Augmentation du nombre d'élèves de 4^{ème} engagés dans la cordée
- Développer la thématique « éloquence et métiers » pour renforcer la confiance en soi et l'ouverture d'esprit au profit de l'orientation des jeunes
- Améliorer les évaluations concernant la satisfaction de la cordée et l'étude des besoins des élèves

Troyes Champagne Métropole est sollicité pour contribuer au fonctionnement de cette action à hauteur de 6 000 € sur un coût total estimé de 78 000 € soit 7,69 % du budget prévisionnel. Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Total des charges directes	78 000 €	Education Nationale	10 000 €
		Etat – Politique de la ville	30 000 €
		Cc des portes de Romilly sur Seine	2 000 €
		Troyes Champagne Métropole	6 000 €
		Contributions volontaires	30 000 €
TOTAL	78 000 €	TOTAL	78 000 €

Une demande de commencement anticipé a été accordée à compter du 1er octobre 2021.

Compte tenu des crédits inscrits au budget primitif 2021 (chapitre 65), il est proposé de répondre favorablement à hauteur 4 800 € soit 6,15 % du budget prévisionnel présenté.

c) Parcours d'excellences – Programme égalité des chances de l'Université de Technologie de Troyes (UTT)

Le parcours d'excellence proposé par l'UTT a pour objectif de proposer aux jeunes de la cordée un programme fondé sur leur suivi de la 2nde à l'entrée dans l'enseignement supérieur. Ce parcours s'inscrit comme une prolongation de l'accompagnement des jeunes inscrits sur la cordée lors de leur passage en classe de 3^{ème}.

La démarche propose des cours assurés par les enseignants de l'UTT et des stages pluridisciplinaires ; une semaine de découverte des matières scientifiques permet aux jeunes lycéens d'entrevoir les possibilités de poursuite d'études dans ces domaines.

Bilan de l'année universitaire 2020 – 2021 :

- Le budget réalisé pour l'année scolaire 2020-2021 est de 83,44%
- 148 lycéens dont 49 filles.
- 60 % des participants relèvent des QPV.
- 10 élèves admis à l'UTT sur 17 candidatures

Les objectifs 2021 – 2022 :

- Développer l'ambition des jeunes
- Soutenir l'orientation vers les études supérieures
- Renforcer les acquis scolaires sous la forme d'un tutorat étudiants et enseignants pour permettre une orientation via « Parcoursup » choisie et non subie

Troyes Champagne Métropole est sollicité pour contribuer au fonctionnement de cette action à hauteur de 6 000 € sur un coût total estimé de 67 500 € soit 8,89 % du budget prévisionnel. Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Total des charges directes	67 500 €	Education Nationale	1 000 €
		Etat – Politique de la ville	5 000 €
		Région Grand Est	17 500 €
		CC des Portes de Romilly sur Seine	4 523 €
		Troyes Champagne Métropole	6 000 €
		Contributions volontaires	21 477 €
		Aides privées	12 000 €
TOTAL	67 500 €	TOTAL	67 500 €

Une demande de commencement anticipé a été accordée à compter du 1^{er} octobre 2021.

Compte tenu des crédits inscrits au budget primitif 2021 (chapitre 65), il est proposé de répondre favorablement à hauteur 3 200 € soit 4,74 % du budget prévisionnel présenté.

2. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION ASSOCIATION GENERATION-10 VTT

Le secteur du tourisme connaît depuis plusieurs années une demande pour plus d'authenticité, de convivialité, de séjours et d'activités nature tels que la randonnée, le vélo, le VTT... La pandémie a renforcé cette tendance du « slow tourisme » au bénéfice des territoires plus ruraux.

Selon Vélo & Territoire (2020), 22 millions de français pratiquent le vélo pendant leurs vacances.

Troyes Champagne Métropole bénéficie d'un territoire rural aux paysages diversifiés et complémentaires, favorables aux activités de pleine nature dont les balades à vélo sur les voies vertes, vélo-routes et boucles cyclables balisées.

Le VTT est en forte croissance, praticable désormais à tout âge grâce aux VTT électriques. Actuellement cinq parcours Troyes La Champagne, sur plus de cent kilomètres, sur le Territoire de Troyes Champagne Métropole comportent plusieurs départs situés à Jeugny, Souigny, Assenay et Sommeval. Ces parcours sont par ailleurs labellisés par la Fédération française de cyclotourisme (FFV).

Les parcours VTT invitent à la découverte du patrimoine naturel, des villages, de leur patrimoine vernaculaire, tels qu'anciens lavoirs, fontaines, églises... Ils sont une compilation de paysages variés tout en favorisant des accès doux entre l'urbain et le rural.

L'association Génération 10-VTT est engagée dans cette démarche à compiler les informations touristiques notamment : restauration, hébergement, patrimoine culturel et naturel et ainsi promouvoir le Territoire de Troyes Champagne Métropole et la marque touristique Troyes La Champagne.

Dans ce sens, l'association fournit les fichiers GPX des parcours VTT à l'Office de tourisme de Troyes Champagne Métropole (Troyes La Champagne tourisme), et cartographie également les hébergements et les lieux de restaurations à proximité des parcours.

Ainsi, Génération-10 VTT s'implique auprès de Troyes La Champagne Tourisme pour œuvrer à la promotion de ces parcours comportant différents niveaux de difficultés : de parcours verts (très facile) à des parcours noirs (très difficiles). Ces niveaux permettent de répondre tant aux demandes de balades en famille que de vététistes experts, avec une dimension touristique importante, qui conforte l'attractivité de notre territoire.

Aussi, il est proposé, au titre de la compétence « Développement économique » et notamment la « Promotion du Tourisme », d'octroyer une subvention de fonctionnement de 3 000 € à l'association Génération-10 VTT pour contribuer à la communication et à la promotion du Territoire de Troyes Champagne Métropole et de la marque touristique Troyes La Champagne.

Les crédits budgétaires, financés par le produit de la Taxe de Séjour, sont inscrits au budget principal de Troyes Champagne Métropole au chapitre 65.

3. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION AUREORE DANS LE CADRE DE L'EXPERIMENTATION « TERRITOIRE ZERO CHOMEUR DE LONGUE DUREE »

La démarche « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) » a été initiée par ATD Quart Monde, Le Secours Catholique, Emmaüs France, Le Pacte Civique, la Fédération des Acteurs de la Solidarité sont également fortement impliqués.

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée s'appuie sur des principes fondamentaux :

- Un emploi doit pouvoir être proposé à tous les chômeurs de longue durée présents sur un territoire défini ;
- L'emploi proposé doit tenir compte des savoir-faire, des possibilités des personnes volontaires ;
- L'emploi proposé doit être durable (CDI), à temps choisi et permettre aux personnes d'acquérir de nouvelles compétences, notamment par la formation ;
- Les emplois proposés doivent correspondre à des besoins non satisfaits et en articulation avec le tissu économique local ;
- La création d'Entreprises à But d'Emploi (EBE) permet de proposer ces emplois.

Une première expérimentation sur 10 territoires prévue sur 5 ans a été lancée suite à une loi votée en février 2016.

Actuellement, plus de 1000 personnes sont embauchées en CDI par les Entreprises à But d'Emploi créées. Ces emplois concernent des secteurs d'activité très divers tels les activités en lien avec la cohésion sociale, la transition écologique ou le développement du tissu économique local.

Une deuxième loi d'expérimentation a été votée en novembre 2020, ouvrant ainsi la possibilité d'une habilitation de 50 nouveaux territoires pour une nouvelle période de 5 ans, et dont l'agglomération troyenne souhaite faire partie.

Une première délibération du conseil communautaire du 1^{er} février 2019 a validé l'adhésion de Troyes Champagne Métropole à l'association « TZCLD » et la poursuite de la démarche en mobilisant les moyens humains nécessaires.

Une deuxième délibération du conseil communautaire en date du 11 octobre 2019 a précisé le territoire retenu par Troyes Champagne Métropole afin de candidater à cette expérimentation, ainsi que le financement de l'ingénierie du projet.

L'ensemble de la démarche s'est effectuée sous la responsabilité d'un groupe projet qui comprend des élus (Députée, élus de TCM, de la Région et du Département), des représentants du secteur économique (CCI, Yschools, CPME, CJD, Groupe VIVESCIA, ENEDIS), de l'insertion (Régie de nos quartiers, Solidarités nouvelles face au chômage), des structures impliquées au niveau national (Secours Catholique, APF France Handicap), des services publics (Pôle emploi, Département de l'Aube, services de l'Etat et de TCM) ainsi que la Mission Locale de Troyes.

Le travail de terrain engagé a déjà permis de mobiliser une quarantaine de personnes privées d'emploi et de débiter l'identification des activités à développer dans le cadre d'une future EBE.

En parallèle, une démarche visant à développer un accompagnement spécifique, en amont de l'embauche des personnes privées durablement d'emploi par l'EBE, a été menée en collaboration avec le groupe Yschools.

Enfin, une réflexion a été engagée avec l'Association AURORE, porteur localement de plusieurs actions d'insertion (Foyer Auboise, Kantinetik, Kiwi Bar notamment) afin d'envisager les collaborations possibles pour la création d'une EBE.

Afin de préciser la faisabilité des activités à développer, préfigurer son organisation et anticiper sur son management, il est nécessaire de recruter le futur directeur de cette EBE. L'Association AURORE a accepté de porter cette démarche et a également sollicité pour cela la Région et le Fonds Social Européen

Aussi, il est proposé, au titre de la compétence Développement économique et notamment le soutien aux actions visant à accompagner les demandeurs d'emploi, d'octroyer une subvention de 11 000 € à l'Association AURORE pour compléter le plan de financement nécessaire à ce recrutement. Les crédits budgétaires sont inscrits au budget principal de Troyes Champagne Métropole au chapitre 65.

4. SPORTS – ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS SPECIFIQUES

a) A L'ASSOCIATION TENNIS CLUB DE TROYES DANS LE CADRE DU TOURNOI ANNUEL DE TENNIS PROFESSIONNEL « LES INTERNATIONAUX DE TROYES »

Dans le cadre du développement de la promotion du Tennis dans le département de l'Aube et dans le but de dynamiser le secteur compétitif et le secteur loisirs, le Tennis Club de Troyes organise chaque année un évènement international majeur, le Tournoi Challenger, sur le territoire de l'agglomération troyenne comptant pour le classement ATP (Association des joueurs de Tennis Professionnels).

Cette compétition de haut niveau se situe au 2ème rang dans la Région Grand Est, après l'Open de Moselle et attire des grands noms du tennis et un nombreux public.

Le maintien de l'organisation de ce tournoi sur le territoire local nécessite la réalisation de travaux, exigés par l'ATP et portant notamment sur la mise en place sur 2 terrains, d'un éclairage LED de puissance variable pouvant atteindre 750 lux pour 44 000€ et de travaux d'installation de la fibre nécessaire pour le flux de données exigé par l'ATP pour 5 028,48€ soit un total de 49 028,48€.

Le TENNIS CLUB DE TROYES sollicite Troyes Champagne Métropole pour une aide à hauteur de 30 000 €.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES		RECETTES		
Travaux de Led et fibre	49 028	Troyes Champagne Métropole	30 000	61,19%
		Club	19 028	38,81%
Total	49 028	Total	49 028	

Aussi, il est proposé, d'octroyer une subvention de 7 000 € à l'association TENNIS CLUB DE TROYES pour contribuer à l'organisation de cet évènement.

Les crédits budgétaires sont inscrits au budget principal de Troyes Champagne Métropole au chapitre 65.

b) A L'ASSOCIATION CLEMENT SPORT ORGANISATION CLUB DE TROYES DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DES 7EME ET 8EME MANCHES FINALES DE LA COUPE DE FRANCE DE CYCLO-CROSS

Pour sa 5^{ème} édition, cette compétition hivernale reconnue par l'Union Cycliste Internationale (UCI), se disputera sur un circuit tout terrain de 2km800 à dominante technique et composés de nombreux changements de rythme.

900 compétiteurs, de l'élite, aux espoirs, dont plusieurs cyclistes professionnels, se déplaceront de France et des pays limitrophes. Au cours de cette journée de compétition, se disputeront également des courses pour les plus jeunes, les juniors et les féminines devant près de 10 000 spectateurs en présence ou en diffusion sur Internet et télévisée.

Les quatre premières éditions ont connu un vif succès, relayées par les médias, presse écrite et audiovisuelle, chaque fois fortement couvertes par la presse locale et nationale, spécialisée ou générale, du fait de la présence d'un plateau de compétiteurs très dense.

L'entrée sera gratuite au public.

L'association Clément Sport Organisation sollicite Troyes Champagne Métropole pour une aide à hauteur de 12 000 € sur un budget prévisionnel de 130 500 €.

Le plan de financement prévisionnel de la manifestation est annexé.

Aussi, il est proposé, d'octroyer une subvention de 11 000 € à l'association CLEMENT SPORT ORGANISATION CLUB DE TROYES pour contribuer à l'organisation de cet évènement.

Les crédits budgétaires sont inscrits au budget principal de Troyes Champagne Métropole au chapitre 65.

c) A L'AS SAINTE-MAURE TROYES HAND BALL FEMININ SAISON 2020-2021-REGULARISATION

Pour mémoire, chaque année, Troyes Champagne Métropole s'associe sous la forme de partenariat, à différentes associations sportives de l'agglomération troyenne, dont leur équipe première évolue au minimum dans la deuxième catégorie d'un championnat national amateur.

Les partenariats portent sur les actions suivantes :

- aide à des actions d'éducation, d'intégration ou de cohésion sociale comme les mercredis du basket et des actions en milieu scolaire,
- amélioration de la sécurité du public et à la prévention de la violence
- participation aux charges d'occupation des équipements communaux.

Par délibération n°24 du 8 octobre 2020, Troyes Champagne Métropole a attribué une subvention de 24 100€ à l'AS Sainte-Maure Troyes Hand-Ball féminin.

Dans le cadre du transfert de charges entre les communes et l'EPCI, il convient de régulariser le montant total de la subvention par le versement d'une subvention complémentaire de 7 000€ en compensation des charges locatives, initialement versée par la Commune de Sainte-Maure.

Ces charges ont depuis été intégrées dans la subvention versée annuellement au Club, pour les saisons suivantes.

5. FIBRE RECHERCHE DEVELOPPEMENT : ANNULATION D'UNE SUBVENTION

Par délibération n° 03 du 08 avril 2021, le Conseil Communautaire a attribué une subvention de 4 000 € à Fibre Recherche Développement (FRD) pour l'organisation de son 6^{ème} colloque.

Or, ce colloque est reporté d'une année.

Il est donc proposé d'annuler la subvention octroyée à Fibre Recherche Développement (FRD) à ce titre.

Décision

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'ATTRIBUER les subventions suivantes :**
 - **2 800 € à Y Schools dans le cadre du dispositif des Cordées de la Réussite.**
 - **4 800 € à l'UTT, dans le cadre du dispositif des Cordées de la Réussite.**
 - **3 200 € à l'UTT, dans le cadre de l'action « Parcours d'excellence - Programme égalité des chances ».**
 - **3 000 € à l'Association GENERATION-10 VTT au titre d'une subvention de fonctionnement.**
 - **11 000 € à l'Association AURORE dans le cadre de l'expérimentation « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée ».**
 - **7 000 € au TENNIS CLUB DE TROYES dans le cadre du tournoi annuel de tennis professionnel « les internationaux de Troyes ».**
 - **11 000 € à l'Association CLEMENT SPORT ORGANISATION dans le cadre de l'organisation des 7^{ème} et 8^{ème} manches finales de la Coupe de France de cyclo-cross.**
 - **7 000€ à L'AS SAINTE-MAURE TROYES HAND-BALL FEMININ en régularisation de la saison 2020-2021**
- **D'ANNULER la subvention de 4 000 € attribuée à Fibre Recherche Développement pour l'organisation de son 6^{ème} colloque sur l'année 2021.**